

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU TEST ESPACE PUBLIC (TEP) DE LA RUE BERTHELOT

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Le 17 mai dernier, la Ville de Béthune a engagé une expérimentation dans la rue Berthelot, visant à réduire la circulation des véhicules sur deux voies et à aménager une voie douce, réservée exclusivement aux piétons et aux cyclistes.

Ce Test Espace Public (TEP), co-construit avec les établissements scolaires, s'inscrit dans une logique de ville apaisée et a pour objectif de proposer un meilleur partage de l'espace public. Il permet de sécuriser au maximum les piétons et les deux-roues, dans un secteur très fréquenté par les scolaires.

ENGAGER LA PHASE D'ÉVALUATION

Après plusieurs semaines de déploiement, la Ville de Béthune souhaite recueillir vos avis sur cette expérimentation. Pour ce faire, il vous suffit de remplir le questionnaire figurant au dos de ce document. Vous avez **jusqu'au 10 août** pour le faire parvenir à la Mairie de Béthune. En fonction de vos retours, il sera décidé de la pérennisation, de l'adaptation ou de mettre fin à de cette expérimentation.

Dans le cadre du chantier de construction de la salle de sport de l'Institution Sainte-Famille, l'expérimentation de la voie douce dans la rue Berthelot sera interrompue le temps des travaux. Une première phase de travaux démarrera à compter du mercredi 7 juillet avec la démolition de la friche située à l'angle des rues de Lille et Berthelot. **Durant cette période, pour des raisons de sécurité, la rue Berthelot sera fermée à la circulation dans les deux sens.**

UN TEST ESPACE PUBLIC (TEP), QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Ville de Béthune a pour ambition l'amélioration permanente du cadre de vie de ses habitants. Pour cela, des TEP seront régulièrement mis en place, en concertation avec les habitants.

Ceux-ci se déroulent en 4 phases :

- Consultation des acteurs / habitants concernés
- Information des habitants lors de la mise en œuvre
- Observation pendant 6 à 8 semaines
- Évaluation pour pérenniser ou non l'aménagement



QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU TEST ESPACE PUBLIC RUE BERTHELOT

Ce questionnaire est également disponible en version numérique sur bethune.fr

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

- 1) Remplissez ce questionnaire.
- 2) Pour le transmettre, plusieurs possibilités :
 - déposez-le dans les urnes installées à cet effet dans les guichets uniques de l'Hôtel de Ville ou du Centre administratif
 - par courrier à Mairie de Béthune, TEP Berthelot, Place du 4 septembre 1944 62407 BÉTHUNE CEDEX



1) Habitez-vous Béthune :

- oui
- non

Si non, votre commune :

3) Vous traversez la rue Berthelot :

- pour déposer vos enfants à l'école
- pour aller au travail
- pour effectuer vos achats
- pour regagner votre domicile
- autres :

5) Si vous êtes automobiliste : évitez-vous cet axe depuis la mise en place du TEP ?

.....
.....

7) Pensez-vous que la mise en place de ce dispositif permet de sécuriser les piétons et cyclistes ?

.....
.....

9) Selon vous, quels sont les axes d'amélioration ?

.....
.....
.....

2) Êtes-vous :

- piéton
- cycliste
- automobiliste

4) À quelle fréquence la traversez-vous ?

- rarement
- occasionnellement (2 à 3 fois par semaine)
- une fois par jour
- plusieurs fois par jour

6) Si oui, quels axes empruntez-vous ?

.....
.....

8) Êtes-vous pour :

- la pérennisation du dispositif
- le maintien de ce dispositif, avec des adaptations
- l'arrêt de cette expérimentation

Vos commentaires :

.....
.....
.....